

25 juin 2004

Vol. 17 – N° 26

Sommaire

Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc en Afrique du Sud : suspicion	167
Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis d'Amérique : rapport de suivi n° 1	169
Maladie de Newcastle au Sénégal	170

SYNDROME DYSGÉNÉSIQUE ET RESPIRATOIRE DU PORC EN AFRIQUE DU SUD Suspicion

(Maladie jamais constatée en Afrique).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 18 juin 2004 de la Docteure Emily Mmamakgaba Mogajane, directrice de la production agricole, département national de l'agriculture, Pretoria :

Date du rapport : 18 juin 2004.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et sérologique.

Date de la première constatation de la maladie : 4 juin 2004.

Foyer / suspicion :

Localisation	Nombre de foyers (suspicion)
province de Western Cape, district de Kuilsriver (34° 00' 15" S – 18° 45' 15" E)	1 exploitation



Nombre total d'animaux dans le foyer / suspicion :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
sui	env. 2 500	> 60	2	0	0

Diagnostic :

- A. Clinique :** au cours d'une flambée d'avortements, 60 truies, sur un groupe de 250 truies gestantes, ont avorté. Des signes cliniques caractéristiques du syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP) ont été constatés.
- B. Nécropsique :** une pneumonie interstitielle a été constatée à l'examen pathologique macroscopique.
- C. De laboratoire :** 15 prélèvements de sérum ont été soumis à l'Institut vétérinaire d'Onderstepoort ; ces prélèvements se sont révélés positifs à l'épreuve ELISA⁽¹⁾. Le diagnostic sera définitivement porté suite à l'isolement de l'agent causal.

Epidémiologie : une enquête épidémiologique est en cours en amont et en aval.

Mesures de lutte :

- des mesures de restriction stricte des transports d'animaux ont été instaurées ;
- l'élevage a été mis en interdit ;
- vaccination.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique

Note du Service de l'information sanitaire de l'OIE : Cette maladie n'a jamais été constatée en Afrique.

*
* *

STOMATITE VÉSICULEUSE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE Rapport de suivi n° 1

Traduction d'informations reçues le 24 juin 2004 du Docteur Peter Fernandez, administrateur associé du service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire, département fédéral de l'agriculture (USDA), Washington :

Terme du rapport précédent : 19 mai 2004 (voir *Informations sanitaires*, 17 [21], 145, du 21 mai 2004).

Terme du présent rapport : 23 juin 2004.

Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
Etat du Nouveau Mexique, comté d'Eddy	5*

* cinq petits ranchs appartenant à des propriétaires différents

Description de l'effectif atteint dans les nouveaux foyers : il s'agit exclusivement d'animaux de compagnie. Seuls les chevaux présentent des lésions évoquant la stomatite vésiculeuse ; les autres espèces sont cliniquement asymptomatiques.

Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	2*	0	0	0	0
ovi	52	0	0	0	0
cap	4	0	0	0	0
equ	14	10	0	0	0

* bouvillons de rodéo

Diagnostic : toutes les suspicions de stomatite vésiculeuse sont examinées. L'inspection du premier ranch atteint au Nouveau Mexique a commencé le 26 mai 2004. Les quatre autres ranchs ont été visités entre le 8 et le 13 juin.

- A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic :** Laboratoire national des Services vétérinaires (Ames, Iowa).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** examen sérologique (épreuve de fixation du complément et épreuve ELISA⁽¹⁾ par compétition).
- C. Agent causal :** la tentative d'isolement viral n'a pas été concluante.

Epidémiologie :

- A. Source de l'agent / origine de l'infection :** inconnues.
- B. Mode de diffusion de la maladie :** inconnu.
- C. Autres renseignements épidémiologiques :**
 - il n'y a pas d'antécédents récents d'introduction de nouveaux animaux dans le cheptel ou de contact avec d'autres animaux ;
 - aucun nouveau foyer n'est apparu dans le comté de Reeves, au Texas.

Mesures de lutte :

- lutte contre les vecteurs invertébrés ;
- mise en interdit des ranchs atteints (chaque élevage atteint est mis en interdit jusqu'à ce que se soit écoulée une période de 30 jours après la cicatrisation des lésions du dernier animal atteint) ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- surveillance.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique

MALADIE DE NEWCASTLE AU SÉNÉGAL

(Date du dernier foyer de maladie de Newcastle au Sénégal signalé précédemment à l'OIE : juillet 2003).

Extrait du rapport mensuel du Sénégal relatif au mois d'avril 2004, reçu du Docteur Abdoulaye Bouna Niang, directeur de l'élevage, ministère de l'agriculture, Dakar :

Localisation	Nombre de foyers en avril 2004
région de Diourbel, département de Diourbel, arrondissement de NDindi (14° 40' N – 16° 15' O)	1



Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
avi	150	40	40	0	0

Note du Service de l'information sanitaire de l'OIE : A ce jour, aucune information n'a été reçue au siège de l'OIE concernant le mois de mai 2004.

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par un copyright international. La copie, la reproduction, la traduction, l'adaptation ou la publication d'extraits, dans des journaux, des documents, des ouvrages ou des supports électroniques et tous autres supports destinés au public, à des fins d'information, didactiques ou commerciales, requièrent l'obtention préalable d'une autorisation écrite de l'OIE.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cette publication ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les articles signés. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.